



HAL
open science

Angles-sur-l'Anglin (Vienne)

Luc Bourgeois

► **To cite this version:**

Luc Bourgeois. Angles-sur-l'Anglin (Vienne). Bourgeois, Luc. Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge, volume 2, XXVII, APC, pp.7-27, 2005, APC Mémoire. hal-02161064

HAL Id: hal-02161064

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02161064>

Submitted on 24 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANGLES-SUR-L'ANGLIN (Vienne)

Luc BOURGEOIS



I. SITUATION ET SITE

La petite ville d'Angles verrouille un franchissement de l'Anglin permettant de gagner la Touraine (Preuilley-sur-Claise) et le Berry (Le Blanc) depuis le Poitou. Les itinéraires qui convergent vers la petite agglomération (fig. 2) paraissent assez secondaires par rapport aux routes de Touraine franchissant la Creuse à La Roche-Posay et à la Haye-Descartes et au grand chemin du Berry passant par Saint-Savin-sur-Gartempe (1).

Angles c'est d'abord l'Anglin : la ville s'identifie à la rivière jusque dans son nom. Le site escarpé façonné par le cours d'eau a favorisé l'implantation castrale mais il a également pesé sur les possibilités de croissance de l'agglomération enserrée par de puissantes falaises (fig. 3).

La ville s'est établie dans tous les espaces accessibles d'un méandre, environ 2 km en aval du confluent de l'Anglin avec la Gartempe. Sur la rive droite, le château s'est développé sur l'étroit éperon dégagé par la rivière et la vallée sèche de la Malvoisine. La ville haute occupe ce vallon et le promontoire qui le borde au nord. La ville basse s'étend sur l'étroite terrasse alluviale des deux rives.

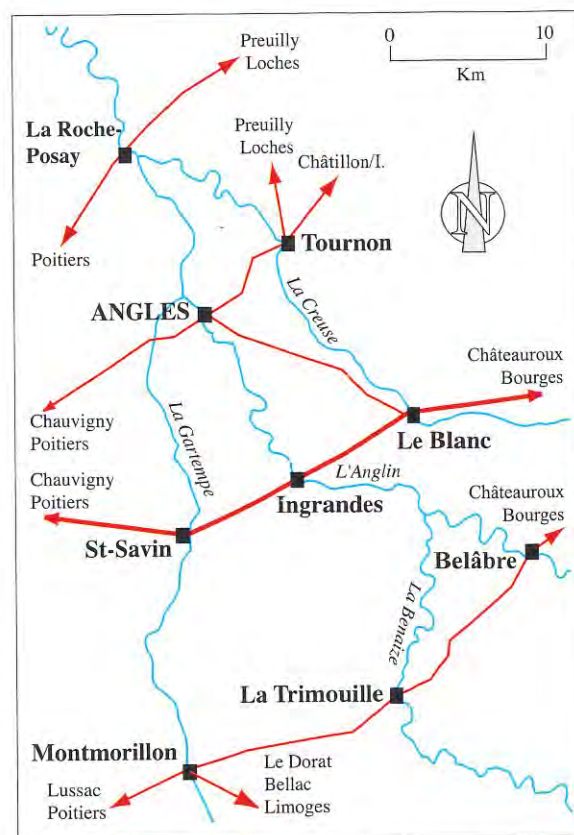


Fig. 2 : De Poitou en Touraine et Berry : routes, passages de rivières et agglomérations (Dessin : L. Bourgeois).

II. POUVOIRS ET ESPACE DOMINÉ

LES POSSESSEURS

Les dynasties épiscopales des Xe-XIe siècles

L'évêque Frotier II († ap. 934-av. 937) consacra la fin de son existence à la restauration du monastère suburbain de Saint-Cyprien de Poitiers. Il le dota

(1) Ainsi, Angles n'apparaît pas parmi les variantes d'itinéraires utilisées par Jean de Berry (mort en 1416) entre Poitou et Berry (cf. la chronologie établie par Lehoux (F.), *Jean de France, duc de Berri. Sa vie, son action politique*. Paris, 1966-1968, 4 vol.).

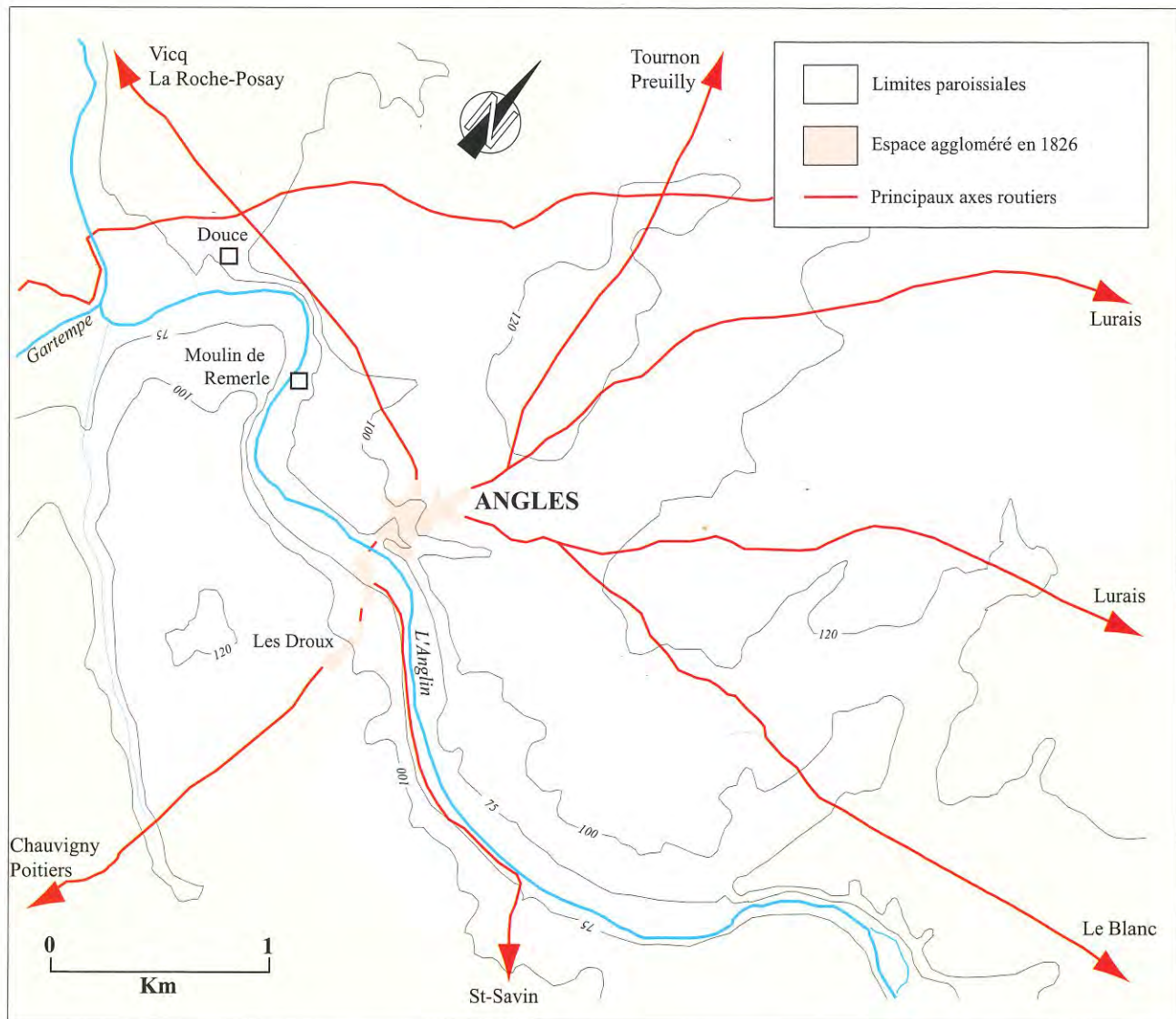


Fig. 3 : Le site d'Angles-sur-l'Anglin et les voies d'accès à la ville (Dessin : L. Bourgeois).

de domaines en majeure partie établis entre la Gartempe et la Creuse : alleux acquis de sa mère *Bertraidis* (Lurais ⁽²⁾ et Saint-Maixent-le-Petit ⁽³⁾) ou terres dépendant du patrimoine cathédral, comme Preuilly-la-Ville ⁽⁴⁾. Aucun lien de parenté formel ne peut être établi entre Frotier et le groupe des Isembert, dont trois membres tiendront l'évêché de Poitiers entre 963 et 1087. Mais le patrimoine de cette dernière famille paraît concentré dans les mêmes localités des marges du Poitou et du Berry.

Les travaux de Jacques Duguet ⁽⁵⁾ ont établi que l'origine du domaine épiscopal et du château d'Angles était étroitement liée aux Isembert. Si l'évêque Gilbert (975-1020) n'apparaît dans aucun acte concernant la région d'Angles-sur-l'Anglin, son neveu Isembert I (1020-1047) est établi dans ce qui constituera les deux principales places fortes des prélats poitevins jusqu'à la Révolution : Chauvigny et Angles. Ce dernier château apparaît pour la première fois vers 1025 sous le nom de *castellum Ingla* ⁽⁶⁾. C'est ce personnage, associé à sa mère Téotberge et à ses frères Manassé et Sendebaud, qui fonde le monastère Sainte-Croix sur les rives de l'Anglin ⁽⁷⁾. Enfin, l'intervention d'Isembert I à Saint-Maixent-le-Petit ⁽⁸⁾ et de la veuve de son frère Sendebaud à Preuilly-la-Ville ⁽⁹⁾ confortent l'hypothèse d'un lien familial entre Frotier II et les Isembert.

Isembert II occupe entre 1047 et 1087 le siège épiscopal laissé vacant par la mort de son oncle et intervient à Lurais dans les années 1070-1080 avec plusieurs membres de sa famille pour supprimer les "mauvaises coutumes" imposées par les seigneurs qui revendiquent alors le château d'Angles ⁽¹⁰⁾. Avec la contestation de leur pouvoir à Angles et l'échec de l'élection d'une quatrième génération au trône épiscopal ⁽¹¹⁾, les Isembert semblent marquer le pas dans le dernier quart du XI^e siècle ⁽¹²⁾.

L'origine du patrimoine épiscopal d'Angles a donné lieu à un débat qui reste ouvert, les sources médiévales entretenant une constante confusion entre les biens familiaux des Isembert et le temporel de l'évêché. La fondation de l'abbaye Sainte-Croix suppose l'existence d'un patrimoine propre des Isembert à Angles mais la famille y disposait aussi de la *potestas Sancti Petri*. C'est peut-être la concession en précaire de terres épiscopales aux Isembert qui pourrait le mieux expliquer le double pouvoir de cette famille à Angles et la genèse du château. Au XVIII^e siècle, encore ces ambiguïtés font l'objet d'un débat entre l'évêque Beaupoil de Saint-Aulaire et un abbé de Sainte-Croix qui cherche à s'affranchir de la baronnie d'Angles ⁽¹³⁾.

Les Lusignan

C'est vers 1070 que la famille de Lusignan apparaît pour la première fois entre Gartempe et Anglin. Hugues VI et son fils Hugues le Brun sont alors témoins de la donation de l'église de Saint-Senery (c. de Pleumartin) à l'abbaye de Saint-Cyprien ⁽¹⁴⁾. Vingt ans plus tard, les mêmes personnages concèdent à l'abbaye poitevine le monastère Sainte-Croix d'Angles ⁽¹⁵⁾. Vers 1100, un acte qualifie clairement Hugues VI de "seigneur du château d'Angles" ⁽¹⁶⁾. Les modalités de cette implantation locale des Lusignan restent mal connues : dérive-t-elle d'une alliance matrimoniale conclue avec les Isembert, qui entretenaient des relations suivies avec leur famille depuis plusieurs générations ? Ou faut-il plutôt y voir l'un des aspects de la politique expansionniste sans scrupules menée par Hugues VI ? ⁽¹⁷⁾.

(2) Indre, canton de Tournon-Saint-Martin.

(3) Vienne, canton de La Trimouille, commune d'Haims.

(4) Indre, canton de Tournon-Saint-Martin. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers*, éd. L. Redet (Arch. hist. Poitou, t. III), Poitiers, 1874, n° 4 (désormais abrégé "Saint-Cyprien").

(5) La famille des Isembert, évêques de Poitiers, et ses relations (Xe-XI^e siècles), *Bull. Soc. antiq. Ouest*, 4^e s., t. XI, 1971, p. 163-182.

(6) Saint-Cyprien, n° 135.

(7) Voir *infra* la notice consacrée à cette abbaye.

(8) Saint-Cyprien, n° 185 (1019-1033).

(9) *Ibid.*, n° 195 (vers 1080).

(10) *Ibid.*, n° 191 : *seniores qui castellum Engli sibi vindicant*. S'agit-il des Lusignan ?

(11) Duguet, *op. cit.*, p. 172.

(12) Même si la lignée des Sendebaud conserve au moins jusqu'en 1200 des biens dans la châtellenie (A. D. Vienne, G 61 : Guy Senebaud se reconnaît homme lige de l'évêque et lui vend toute la terre dont il dispose en fief).

(13) Correspondance de l'abbé Pavée, A. D. Vienne, G 61.

(14) Saint-Cyprien, n° 219.

(15) Saint-Cyprien, n° 208 : *Hugo Liziniacensi et Hugo Brunus filius ejus, consilio et auxilio domni Petri episcopi, in manus Rainaldi abbatis concesserunt monachi Sancti Cypriani ecclesiam Sancte Crucis de Angla*.

(16) *Ibid.*, n° 43. Entre 1101 et 1106, son fils Hugues le Brun intervient également autour de La Puye (*Grand cartulaire de Fontevraud*, t. I, éd. J.-M. Bienvenu, R. Favreau et G. Pon, Poitiers, 2000 (Arch. hist. Poitou), n° 15).

(17) Duguet, *op. cit.*, p. 177. Sur les acquisitions d'Hugues VI, voir également Dubuc (Ch.), Les possessions poitevines des Lusignan. In : *Isabelle d'Angoulême, comtesse-reine, et son temps*. Actes du colloque de Lusignan (1996). Poitiers, CESC, 1999, p. 17-25.

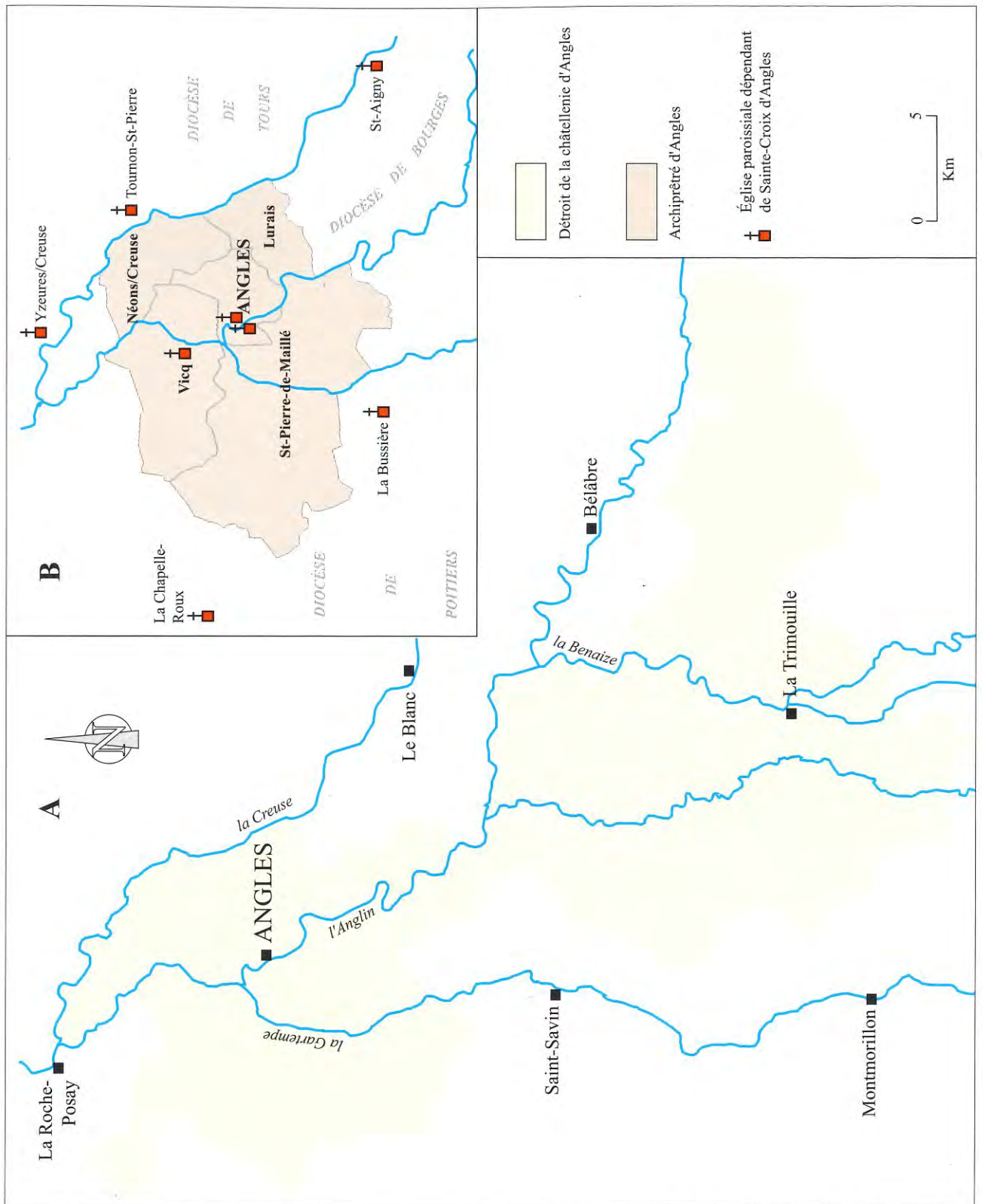


Fig. 4 : La châtellenie (A) et l'archiprêtré (B) d'Angles dans la seconde moitié du XIV^e siècle (Dessin : L. Bourgeois).

Avant 1144, Hugues VII le Brun concède Angles à son second fils Guillaume ⁽¹⁸⁾. À la mort de ce dernier (avant 1171), ses deux frères Rorgon et Simon de Lezay exercent une co-seigneurie ⁽¹⁹⁾ que leurs descendants perpétueront jusqu'au milieu du XIII^e siècle.

Le retour des évêques

Au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle, les évêques de Poitiers vont en effet progressivement reprendre pied à Angles, profitant sans doute de l'affaiblissement des Lusignan après 1242. En avril 1267, Guillaume de Lezay échange avec l'évêque Hugues de Châteauroux sa part du château et de la châtelainie d'Angles contre la terre de Villefagnan ⁽²⁰⁾. En 1281, c'est au tour d'Hélie d'Angles, petit-fils de Rorgon, de vendre les deux tiers restants à l'évêque Gautier de Bruges ⁽²¹⁾. Pendant deux décennies, les prélats poitevins auront pourtant le plus grand mal à conserver le domaine recouvré. Dès 1286, Guillaume de Chauvigny, seigneur de Châteauroux, conteste leurs droits à Vicq-sur-Gartempe et aux environs ⁽²²⁾. Mais il y a plus grave : la châtelainie est donnée en fief à Gautier l'Asne, qui la concède en 1289 à un nommé Geoffroy La Vallée. Ce personnage, probable agent royal, vient porter à Angles le conflit qui oppose Philippe le Bel et Gautier de Bruges. Il faut attendre 1301 pour que l'évêque récupère définitivement ses biens ⁽²³⁾.

Les gardiens du château de la seconde maison d'Angles

Il faut enfin évoquer une dernière dynastie qui assure la garde du château d'Angles pendant plusieurs générations. Issue des seigneurs d'Oyré (Vienne) et probablement apparentée à une branche des Isembert, la famille des Guichard d'Angles s'implante localement dès le milieu du XII^e siècle. Elle acquiert la célébrité avec Guichard IV d'Angles, devenu comte de Hudington et maréchal de Guyenne, avant de mourir dans son exil anglais en 1380. Dès le début du XV^e siècle, les évêques confieront la garde du château à de simples régisseurs ⁽²⁴⁾.

L'AIRE D'INFLUENCE

La châtelainie (fig. 4A)

Si la châtelainie d'Angles est attestée dès 1267 ⁽²⁵⁾, son détroit n'est précisément connu qu'à partir du XIV^e siècle. Elle comprend alors une soixantaine de fiefs dispersés dans une douzaine de paroisses et organisés en deux ensembles séparés par la châtelainie de Saint-Savin ⁽²⁶⁾. Au milieu du XIV^e siècle, la châtelainie a déjà été amputée de la seigneurie de la Roche-Posay, rattachée à la mouvance de Preuilly ⁽²⁷⁾. Cette entité territoriale est détenue en franche aumône, sans hommage au comte de Poitou puis au roi de France. Qualifiée de baronnie en 1459 ⁽²⁸⁾, elle est établie à la rencontre de trois provinces : le Poitou, le Berry et la Touraine. Son caractère marginal se perpétue à l'époque moderne, puisqu'elle sera rattachée à la généralité de Bourges, élection du Blanc, tout en ressortissant à la sénéchaussée de Poitiers.

(18) Guillaume d'Angles est en effet mentionné à cette date (Champollion-Figeac (A.), *Documents inédits sur l'histoire de France*, t. II. Paris, 1843, 2^e partie, p. 27-29).

(19) *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Merci-Dieu, autrement dite de Bècheron*, éd. E. Clouzot (Arch. hist. Poitou, t. XXXIV), Poitiers, 1905, n° 40 (vers 1171-1190) et 74 (1175-1189). Cette co-seigneurie a pu exister du vivant de Guillaume, les trois frères disposant alors chacun d'un tiers de la châtelainie, mais une telle hypothèse ne peut être étayée.

(20) A. D. Vienne, G 124, cf. *Cartulaire de l'évêché de Poitiers ou Grand-Gauthier*, éd. L. Redet (Arch. hist. Poitou, t. X), Poitiers, 1881, n° 35.

(21) *Ibid.*, n° 42.

(22) *Ibid.*, n° 44.

(23) *Ibid.*, n° 48 (1294) et bulles de Nicolas IV (1289) et Boniface VIII (1297 et 1298) (A. D. Vienne, G 56-57). Sur ces événements, voir Callebaut (A.), Frère Gautier de Bruges, OFM, évêque de Poitiers, et Philippe le Bel, *A.F.H.*, t. VI, 1913, p. 493-499 et, en dernier lieu, Granger (A.), *L'épiscopat et le culte de Gautier de Bruges dans le diocèse de Poitiers*. Mémoire de maîtrise à l'Université de Poitiers sous la dir. d'E. Bozoky et E. Bouyé, 1999, p. 84 suiv.

(24) Gaillard (H.), Le déclin d'une bourgade féodale : Angles-sur-l'Anglin au XVIII^e siècle, *Bull. soc. Antiq. Ouest*, 3^e s., t. VIII, 1928, p. 155 ; Ducluzeau (R.), *Guichard d'Angle, chevalier de France et d'Angleterre*. La Crèche, 2002.

(25) Cart. évêché, n° 35 : *castro et castellania de Engla*.

(26) Aveux rendus à l'évêque (cart. évêché, p. 257 suiv.) ; inventaire des titres de la châtelainie (*Ibid.*, p. 343 suiv.) ; enquête sur les blés de la châtelainie d'Angles (*Ibid.*, n° 144 - 1420) ; compte des deniers levés en Poitou par Jean Bourdin en 1477 pour le transport de l'artillerie du roi (BNF, ms. suppl. fr. 1452). Comme le souligne J. Duguet (*La famille des Isembert ...*, op. cit., p. 183), cette dispersion marque probablement le caractère assez artificiel de la châtelainie d'Angles, issue d'un rassemblement de terres et d'hommage opéré par les prélats. Sur le détroit d'Angles, voir également Cherrier-Lévêque (N.), Les châteaux des seigneuries d'Angles et Chauvigny (diocèse de Poitiers) dans les guerres du XII^e au XV^e siècle. In : *Château et guerre. Actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord*, 25-28 septembre 1998, éd. M. Combet et R. Hérin, Bordeaux, 2004, p. 11-27.

(27) En 1345, Eschivard V de Preuilly refuse de rendre hommage à l'évêque, déclarant que la seigneurie dépend du seul roi de France. Quelques années plus tard, il gagne un procès contre l'évêque Fort d'Aux (1314-1357).

(28) Redet (L.), *Dictionnaire topographique de la Vienne*. Paris, Impr. Nat., 1881, p. 7.

La châtelainie d'Angles et ses voisines de Chauvigny et Saint-Savin semblent se partager le territoire de l'ancienne *vicaria Ranciensis*, mentionnée entre 886 et 986, et dont Jacques Duguet localise le chef-lieu à Rinsac, sur la commune de Saint-Pierre-de-Maillé ⁽²⁹⁾.

L'archiprêtre (fig. 4B)

La création du minuscule archiprêtre d'Angles résulte probablement de l'autonomie accordée en 1211 par l'abbaye de Saint-Cyprien aux Augustins de Sainte-Croix ⁽³⁰⁾, puisqu'il implique un contrôle accru de l'évêque. Le premier archiprêtre connu est signalé en 1229 ⁽³¹⁾. Dès l'origine, il semble que cette charge soit exercée par l'abbé, élu par les chanoines et confirmé par l'évêque ⁽³²⁾. Dans les premières années du XIV^e siècle, cette circonscription s'étend sur les paroisses d'Angles, Vicq-sur-Gartempe et Lurais. Le compte des décimes de 1326 y ajoute Saint-Pierre et Saint-Phesle de Maillé, auparavant sous la juridiction directe de l'évêque ⁽³³⁾, et La Bussière ⁽³⁴⁾.

L'implantation d'un château à Angles dépasse la seule politique patrimoniale des Isembert puisqu'elle assurait au comte de Poitou une place forte surveillant les confins du Berry et de la Touraine. L'aire d'influence de l'agglomération, à cheval sur les trois provinces, illustre bien ce caractère frontalier de ce pôle jusqu'à l'époque moderne.

III. LES PRINCIPAUX MONUMENTS MÉDIÉVAUX

LE CHÂTEAU (fig. 5, n° 1 et fig. 6-7)

Cette présentation du château d'Angles-sur-l'Anglin se base sur les études publiées par Henri Gaillard ⁽³⁵⁾, Claude Lorenz ⁽³⁶⁾ et Philippe Durand ⁽³⁷⁾ et sur la monographie récente de Francis Michaud ⁽³⁸⁾. L'interprétation et la datation de certaines parties de cet édifice complexe demeurent controversées. Une analyse approfondie des élévations et des recherches archéologiques remettraient probablement en cause un état de la recherche conditionné par des comparaisons stylistiques.

L'ensemble fortifié se développe sur une longueur de près de 300 m et ses structures épousent la morphologie de l'éperon. Il apparaît segmenté en quatre ensembles juxtaposés – la motte, la plate-forme de la chapelle Saint-Pierre et les deux cours séparées par la tour maîtresse romane. Nous les décrirons successivement avant de tenter une approche des campagnes de construction successives.

(29) Duguet (J.), Notes sur deux vicairies poitevines, *Bull. Soc. antiq. Ouest*, 4e s., t. VI, 1962, p. 394-395.

(30) *Epistolarum Innocenti III ...*, t. II, éd. Baluze, Paris, 1682, p. 509.

(31) Cart. Merci-Dieu, n° CLXX.

(32) Comme en témoigne le pouillé du début du XIV^e siècle : *archipresbyteratus de Anglia non est de dono episcopi pleno jure, sed vacante abbatia S. Augustini de Anglia, eligitur a canonicis aliquis in abbatem et in archipresbyteratum de Anglia et in rectorem dicte ecclesie et quando confirmatus fuerit ab episcopo Pictavensi, tunc habet electus ista tria ; scilicet quod est abbas, archipresbyter et quod habet curam animarum canonicorum, conversorum et parochie S. Crucis abbacie annexata* (Beauchet-Filleau (H.), *Pouillé du diocèse de Poitiers*. Niort-Poitiers, 1868, p. 142).

(33) BNF ms. lat. 9934, Compte de la Chambre apostolique pour l'année 1326, cité par Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, *op. cit.*, p. 92-93.

(34) Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, *op. cit.*, p. 225.

(35) *Angles-sur-l'Anglin, la ville, le château*. 3e éd., Poitiers, Société des Antiquaires de l'Ouest, 1964.

(36) *Notes sur le site défensif d'Angles-sur-l'Anglin (Vienne)*, 1955, texte dactyl. [DRAC Poitou-Charentes, Service régional de l'archéologie] ; Le site fortifié de la chapelle Saint-Pierre d'Angles-sur-l'Anglin, *Bull. Soc. antiq. Ouest*, 4e s., t. VIII, 1965, p. 301-309 ; *Rapport sur le sondage effectué en 1981 dans la chapelle Sainte-Marie du château d'Angles (Vienne)* [DRAC, Service régional de l'archéologie], résumé dans *Bull. liaison et inform. Dir. région. antiq. hist. Poitou-Charentes*, 1982, p. 53.

(37) La protection religieuse de l'entrée du château à l'époque romane en Haut-Poitou, *Cah. civil. médiév.*, t. XXXI, 1988, p. 202-212 et pl. H. T. ; du même, Le château d'Angles-sur-l'Anglin, *Bull. Soc. Amis Pays lochois*, 1997, p. 107-118.

(38) *La forteresse épiscopale d'Angles-sur-l'Anglin*. Mémoire de maîtrise à l'Université de Poitiers sous la direction de M.-Th. Camus, 2 vol., 1994. Une brochure portant le même titre a été tirée de ce travail en 1999.

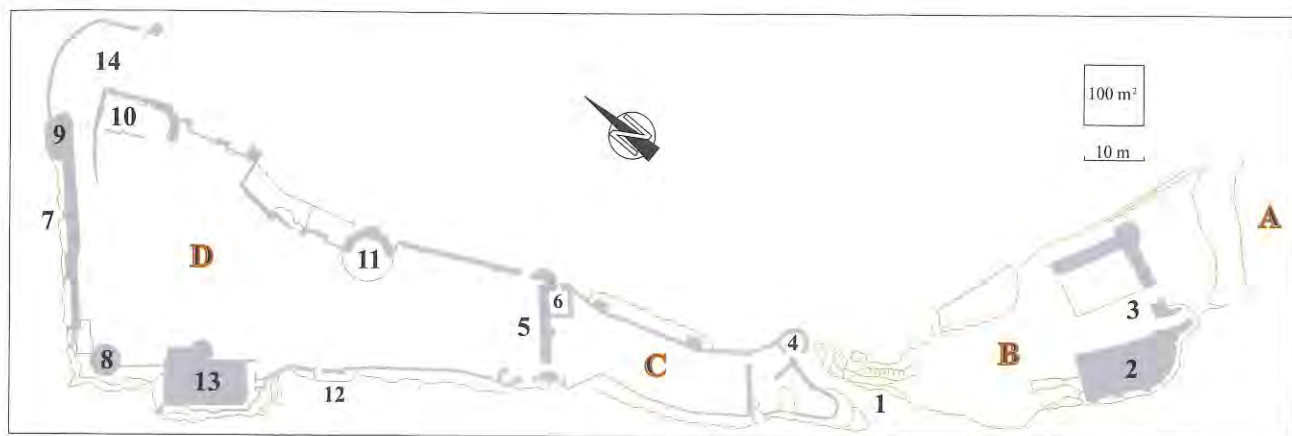


Fig. 6 : Plan général du château d'Angles-sur-l'Anglin (d'après Lorenz 1965 ; Michaud 1999).

La motte (fig. 6, A)

Reconnue par Claude Lorenz dans les années 1960⁽³⁹⁾, cette motte vient barrer l'accès à l'éperon depuis le plateau et occupe le point culminant du promontoire. D'un diamètre d'environ 50 m à sa base, elle est encadrée par des fossés en partie comblés, sauf vers l'ouest où la falaise prodiguait une défense naturelle suffisante. Une observation ponctuelle a révélé que la base de la motte était constituée d'un remblai de blocs de calcaire, probablement issus du creusement des fossés. Aucune maçonnerie n'a été observée au sommet de la structure, mais celle-ci est aujourd'hui fortement arasée.

La plate-forme de la chapelle Saint-Pierre

Cette plate-forme (fig. 6, B) d'environ 40 sur 25 m est limitée à l'est par un fossé entaillant le rocher et à l'ouest par la "Tranchée des Anglais", faille naturelle aménagée par les constructeurs du château (fig. 6, n° 1). Elle est bordée au sud par la chapelle Saint-Pierre, attribuable au XIIe siècle (n° 2)⁽⁴⁰⁾. À l'est du lieu de culte, la forme du passage coudé menant à la motte est conditionnée par la présence du chevet (n° 3). Cette poterne autrefois précédée d'un pont dormant est associée à deux pans de courtine en équerre dont l'intersection est marquée par une petite tour circulaire. Aucune ouverture de tir n'est visible dans cette structure très dégradée.

La cour secondaire

Au sud de la tour maîtresse, un espace d'une trentaine de mètres de long (fig. 6, C) est fermé par des courtines crénelées défendues par deux niveaux d'archères et d'archères-canonniers. Vers l'est, une porte surmontée d'une bretèche s'ouvre sur la "Tranchée des Anglais". Cet accès a été dans un second temps renforcé par un sas, puis par une tour demi-circulaire (fig. 6, n° 4) dans laquelle s'ouvre une poterne autrefois associée à un pont-levis franchissant la tranchée⁽⁴¹⁾. Ces aménagements pourraient en grande partie ou en totalité remonter au XVe siècle⁽⁴²⁾.

(39) Lorenz, *Le site fortifié...*, op. cit., p. 301-303.

(40) Voir *infra* la notice consacrée à ce lieu de culte.

(41) Cet aménagement est décrit dans le procès-verbal de visite de novembre 1652.

(42) Michaud, op. cit., p. 75-80.

La tour maîtresse

Seules subsistent la face sud, le pignon oriental et le départ du pignon occidental de la tour maîtresse qui barre toute la largeur de l'éperon (fig. 6, n° 5). Il s'agit d'un bâtiment quadrangulaire muni de contreforts pleins hémicylindriques et composé de quatre niveaux séparés par des planches. Cette structure s'intègre à la série des tours maîtresses romanes à contreforts hémicyclulaires bien représentée en Poitou ⁽⁴³⁾. Son attribution à la fin du XIe ou à la première moitié du XIIe siècle paraît plausible ⁽⁴⁴⁾. L'angle oriental présente une tourelle à base talutée abritant les latrines. Une tour quadrangulaire à trois niveaux et archères a également été plaquée à la façade sud aux XIIIe-XIVe siècles (fig. 6, n° 6). La tour maîtresse est adaptée à un usage résidentiel sous l'épiscopat d'Hugues de Combarel (1424-1440 ou 1441). Une porte surmontée des armes de l'évêque et du roi et d'une bretèche est établie au niveau de la cour. La construction de pignons aigus permet l'installation d'une toiture. L'ouverture de baies et la construction d'une tourelle d'escalier hors d'œuvre à l'angle oriental viennent compléter cette adaptation de la vieille tour maîtresse résidentielle.

La cour principale

La vaste cour trapézoïdale (fig. 6, D) s'ouvrant au nord de la tour maîtresse est bornée, entre la tour Amallec et celle de la Prison, par une imposante courtine (fig. 5, n° 7). La présence d'un contrefort hémicylindrique et l'absence de flanquements plaident en faveur d'une construction au XIIe siècle. Ce pan de courtine a été très remanié aux abords de la tour Amallec (n° 8), construction circulaire munie d'archères-canonnières et portant les armes d'Hugues de Combarel.

L'entrée principale du château est flanquée de deux tours. Au nord-est, la tour dite de la Prison (n° 9) est une structure à plan en amande dont la base pleine légèrement talutée supporte quatre niveaux. Au sud-ouest, la tour de la chapelle Sainte-Marie (n° 10) a adopté le plan de cet oratoire. Le massif reliant les deux tours est percé d'un vaste portail cantonné de colonnettes. La mise en place de cet ensemble n'est pas antérieure aux premières années du XIIIe siècle mais il a été fortement remanié dans le second quart du XVe siècle ⁽⁴⁵⁾ avec l'épaississement des tours et l'adaptation des ouvertures de tir. L'aspect très sommaire des défenses de la porte est surprenant. Étaient-elles reportées dans une barbacane ou doit-on envisager la disparition du sas et des dispositifs d'arrêt entre les deux tours ?

La courtine orientale, qui défendait la face la plus vulnérable du dispositif, a fait l'objet d'une attention particulière. Elle est constituée de trois sections assez hétérogènes. La tour aux Oignons (n° 11), important flanquement circulaire doté d'archères et de contreforts plats, défendait une poterne s'ouvrant au milieu de cette face du château. Elle n'est pas antérieure à la première moitié du XIIIe siècle ⁽⁴⁶⁾.

La face occidentale de la cour est limitée par un mur suivant les sinuosités du rocher. Elle comporte une poterne ouvrant sur un poste de guet (n° 12). À proximité se dresse le petit château (n° 13), logis rectangulaire de deux niveaux sous combles, précédé d'un vestibule et d'une tourelle d'escalier hors d'œuvre.

(43) Châtelain (A.), *Donjons romans des pays d'Ouest*. Picard, Paris, 1973, p. 34-35 ; Mesqui (J.), *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, t. 1. Picard, Paris, 1991, p. 196.

(44) Michaud, *op. cit.*, p. 126.

(45) Armes d'Hugues de Combarel et de Guillaume Gouge de Charpaignes.

(46) Pour Marie-Pierre Baudry, le type des ouvertures pourrait même relever du XIVe siècle (*Les fortifications des Plantagenêt en Poitou (1154-1242)*. Paris, 2001, p. 274).

Commencée par Hugues de Combarel ⁽⁴⁷⁾, cette résidence fait encore l'objet d'aménagements en 1454-1455 et en 1469-1470 ⁽⁴⁸⁾.

Les défenses avancées

Un compte de 1471-1472 mentionne la construction d'un boulevard ⁽⁴⁹⁾, dénomination assez vague qui peut désigner aussi bien une défense avancée continue qu'une barbacane ⁽⁵⁰⁾. Ces deux catégories semblent avoir existé concurremment au château d'Angles. En avant de la porte principale, un mur curviligne associé à deux petits flanquements s'ouvrait par une porte piétonne et une porte charretière (fig. 6, n° 14). Cet ensemble est décrit en 1652 comme le "petit ravelin protégeant la porte principale du château" ⁽⁵¹⁾. Le mur qui longeait autrefois l'ensemble du vallon jusqu'à la plate-forme de Saint-Pierre ⁽⁵²⁾ a également pu limiter une première ligne de défense.

Essai de synthèse

Les vastes dimensions du château d'Angles et la présence d'une motte en barrage d'éperon sont deux caractères communs à d'autres fortifications édifiées en Poitou à la fin du Xe siècle ou au début du XIe siècle ⁽⁵³⁾. La présence d'un réduit abritant la résidence seigneuriale et la chapelle et d'une vaste basse-cour trouveront également des parallèles.

La construction d'une tour maîtresse résidentielle en pierre précède probablement de peu celle de la courtine occidentale de la cour principale. Il manque des éléments permettant de restituer le passage de la cour principale à la cour secondaire à partir du moment où le donjon vient occuper toute la largeur de l'éperon.

Le château reçoit les principales innovations diffusées au cours du XIIIe siècle : mise en place d'un châtelet d'entrée, développement des flanquements, apparition des archères. La part du XIVe siècle dans cet ensemble est peut-être sous-estimée. Les défenses sont alors concentrées à la pointe de l'éperon. L'emprise de la motte ne semble plus intégrée à l'évolution de la place forte et, en 1330, il faut même acheter un logis privé (chevaleresque ?) pour pouvoir agrandir la chapelle Saint-Pierre ⁽⁵⁴⁾. La fondation d'une seconde chapelle castrale dédiée à la Vierge pourrait également témoigner de ce glissement du cœur du château vers le nord.

Entre 1424 et 1457, les travaux d'Hugues de Combarel et de ses deux successeurs immédiats renforcent le caractère résidentiel du château et modernisent ses défenses. Il ne faut pas sous-estimer l'adaptation de cette vieille fortification à l'artillerie à poudre. Pour l'enceinte et ses flanquements, elle se limite à la modernisation des ouvertures de tir et au chemisage des parties les plus exposées. Un autre palliatif à une rénovation complète des défenses consiste à rejeter l'artillerie lourde dans des ouvrages avancés en bois et en terre. Telle est probablement la nature du "boulevard neuf" de 1471-1472 et des structures avancées relevées du côté du vallon de Malvoisine.

L'absence d'ouverture à la française et de tours à canons montre que ces efforts d'adaptation n'ont pas été prolongés jusqu'au terme du XVe siècle. Le château paraît encore régulièrement entretenu en 1510 ⁽⁵⁵⁾ et connaît ses

(47) Armes surmontant la porte.

(48) A. D. Vienne, G 69, comptes du 24 juin 1454 au 24 juin 1455 : "argent baillé à Guillaume Guibert, maçon, pour l'édifice dudit hôtel" ; comptes du 1er avril 1469 au 31 mars 1470 : paiement des murs édifiés "sous les salles" et des 8 000 carreaux amenés pour "carreler les chambres de la maison neuve".

(49) A. D. Vienne, G 69, comptes du 1er avril 1471 au 31 mars 1472 : "item pour lachapt du boys pour fere les portes du belvart neuf achapté de forêt VII s. VI d."

(50) Cf. Faucherre (N.), Barbacanes, boulevards, ravelins et autres demi-lunes : inventaire incertain. In : *Aux portes du château*. Actes du 3e colloque de castellologie de Flaran. Auch, 1989, p. 105-115.

(51) A. D. Vienne, G 59, procès-verbal de visite de novembre 1652. L'enquêteur note qu'on a "osté les madriers de dessus une canonnière, abattu les pierres et agrandi l'ouverture".

(52) Michaud, *op. cit.*, p. 89.

(53) Les mêmes indices se retrouvent à Lusignan, Chauvigny ou Thouars, par exemple. Sur les mottes en position de barrage, voir par exemple Fournier (G.), *Le peuplement rural en Basse-Auvergne durant le haut Moyen Âge*. Paris, 1962, p. 381 ou Guigon (Ph.), *Les fortifications du haut Moyen Âge en Bretagne*. Rennes, 1997, p. 25.

(54) *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France*, t. I (1302-1333), éd. P. Guérin, Poitiers, 1881, n° CLX (Arch. hist. Poitou, XI).

(55) A. D. Vienne, G 69.

ultimes utilisations militaires au cours des guerres de Religion. Les procès-verbaux de visites des XVII^e-XVIII^e siècles (56) illustrent la ruine progressive de l'ensemble, que l'évêque est officiellement autorisé à délaïsser en 1708 (57).

L'ENCEINTE URBAINE (fig. 5, n° 2)

L'existence d'une enceinte urbaine défendant la ville haute d'Angles n'est pas attestée avant 1438 (58). À l'année 1372, le chroniqueur Cuvelier oppose le "bon chastel et très bien pourveu" d'Angles à la "plate ville [...] ainse fermée ne fut", mais il est possible qu'il décrive ainsi la basse ville (59). Aucun vestige n'ayant été repéré sur le terrain, le parcours de l'enceinte du bas Moyen Âge ne peut qu'être partiellement restitué à l'aide des sources écrites et d'indices morphologiques. Les archives de l'abbaye Sainte-Croix et du prieuré Saint-Martin mentionnent trois accès principaux : les portes blancheoise, Saint-Lazare et Gimon (ou Grimon).

La porte blancheoise est signalée de 1452 au début du XVIII^e siècle. La patte d'oie formée par les routes du Blanc et de Tournon est probablement induite par ce passage obligé. Une bande de terrain perpendiculaire à ce carrefour signale probablement la présence d'un fossé qui permet de proposer une localisation de la porte à l'angle sud du carrefour des actuelles rues blancheoise et de la Queue (fig. 5, n° 2a). Le mur d'enceinte adjacent sert encore de confront en 1649 et en 1666 (60).

La porte Saint-Lazare doit son nom à la maladrerie implantée le long de la route de Vicq. Nous n'en avons pas trouvé mention avant le début du XVII^e siècle. En 1651 et 1665, la muraille est encore signalée dans ce secteur (61). Cet accès a également engendré plusieurs anomalies topographiques : patte d'oie des routes de Vicq et du Petit Breux à l'extérieur, coude de la rue Traversière induit par l'obstacle constitué par la muraille et l'attraction de la porte. Elles permettent de localiser la porte Saint-Lazare entre ces deux points (fig. 5, n° 2b) (62).

Aucun accès n'est signalé aux environs de l'église Saint-Martin et le tracé de l'enceinte dans cette zone demeure impossible à préciser.

L'ancienne porte Gimon ou Grimon doit être localisée entre le château et l'Anglin, le long du chemin menant au hameau de Boisdichon. Attestée dès 1438, elle a probablement disparu avant 1540 puisqu'elle n'est plus citée comme point de repère dans les actes (63). Sa localisation reste imprécise. Peut-être faut-il la replacer aux abords de la "Tranchée des Anglais" (fig. 5, n° 2c).

Enfin une tourelle très remaniée subsiste au débouché du pont. Elle comporte une canonnière composée d'un orifice de tir circulaire surmonté d'une courte fente de visée (milieu-troisième quart du XV^e siècle). L'angle opposé du bâtiment est couronné de créneaux (fig. 5, n° 2d et fig. 7, au premier

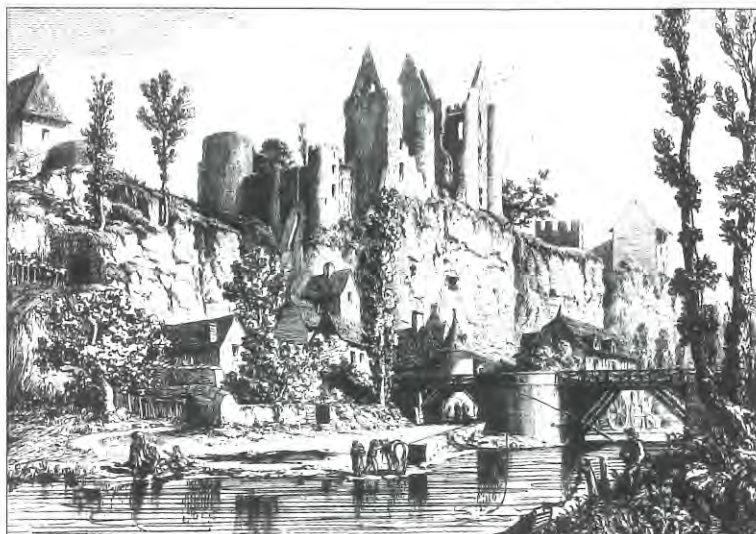


Fig. 7 : Octave de Rochebrune (1824-1900), Angles-sur-l'Anglin : vue du château depuis la rive gauche de l'Anglin, eau-forte.

Le pignon occidental de la tour maîtresse est encore présent et une paroi crénelée marque le sas de la cour secondaire (Cliché : Médiathèque François-Mitterrand, Poitiers / O. Neuillé).

(56) A. D. Vienne, G 59 et G 33.

(57) A. D. Vienne, G 33.

(58) A. D. Vienne, 1H 14/3, inventaire des titres de l'abbaye Sainte-Croix, n° 92.

(59) *Chroniques de Bertrand Du Guesclin par Cuvelier, trouvère du XIV^e siècle*, éd. E. Charrière, Paris, 1839, t. II, p. 252.

(60) A. D. Vienne, 1H 14/4, censier du prieuré Saint-Martin, n° 24 et 22.

(61) *Ibid.*, n° 25.

(62) Deux maisons adossées à l'enceinte jouxtent en effet ces deux rues entre 1644 et 1724 (*Ibid.*, n° 16 et 25).

(63) A. D. Vienne, 1H 14/3 : une terre située "au-delà dudit lieu de la porte Grimon au Bois de Charn" "[Boisdichon]" en 1438 est simplement localisée "le long du chemin du pont d'Angle au Bois de Charn" en 1542.

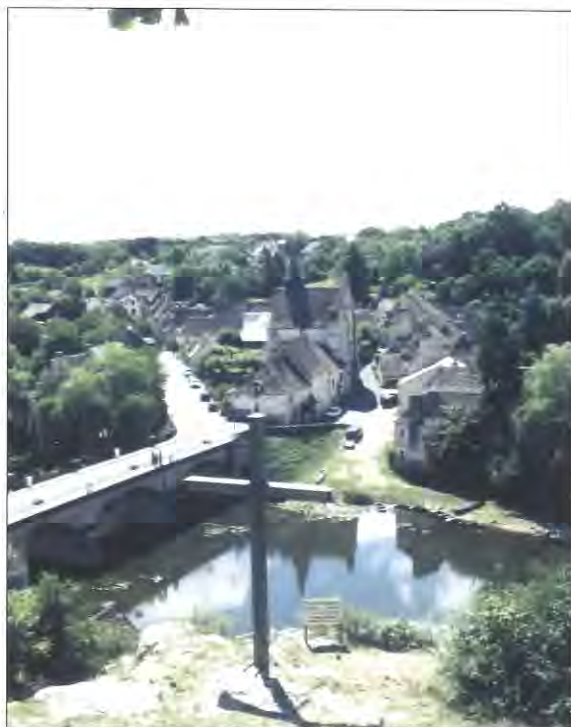


Fig. 8 : Angles-sur-l'Anglin : le bourg Sainte-Croix vu de la haute ville (Cliché : L. Bourgeois).

plan). Ces éléments pourraient rappeler l'existence de défenses au passage de l'Anglin.

LES ÉDIFICES RELIGIEUX

L'infrastructure religieuse d'Angles se situe dans la moyenne des petites agglomérations castrales. L'abbaye Sainte-Croix contrôle les deux paroisses du lieu – l'une associée au monastère, l'autre constituant un prieuré-cure – et la chapelle ou prieuré Saint-Pierre du château. Le châtelain dispose de la chapelle Sainte-Marie du Château. Le rattachement de l'aumônerie et de la léproserie semble assez mouvant.

La paroisse de Saint-Martin occupe la rive droite de l'Anglin et la majeure partie de l'actuelle commune. Le territoire de Sainte-Croix se limite à une étroite bande de terrain en rive gauche, probablement démembrée du finage de Saint-Martin. Les limites de cet ensemble de 1 392 ha s'appuient en majorité sur des accidents topographiques et des chemins anciens.

L'abbaye Sainte-Croix (fig. 5, n° 3 et fig. 8)

Un privilège papal de 1211 attribue la fondation de cette abbaye de chanoines réguliers à l'évêque de Poitiers Isembert I (1020-1047) et à sa famille ⁽⁶⁴⁾. Le monastère ne tarde pas à passer sous le contrôle des Lusignan mais, entre 1087 et 1093, Hugues VI de Lusignan et son fils Hugues VII le Brun le placent sous la dépendance des bénédictins de Saint-Cyprien de Poitiers, à la prière de l'évêque Pierre II ⁽⁶⁵⁾. Vers 1094, Yves de Chartres, réformateur des chanoines réguliers, s'indigne auprès de l'évêque de Poitiers Pierre II de cette décision ⁽⁶⁶⁾. Il obtient du pape l'interdiction de remplacer les chanoines par des moines. Il en résulte une situation assez confuse qui ne prend fin qu'en 1211, lorsque Saint-Cyprien renonce à tous ses droits sur l'abbaye d'Angles ⁽⁶⁷⁾. L'histoire de l'abbaye après cette date demeure mal connue. La dégradation des bâtiments apparaît dès 1371 et l'abbé se plaint en 1428 que ses revenus suffisent à peine à nourrir dix chanoines augustins, au lieu de vingt-quatre antérieurement ⁽⁶⁸⁾. Le premier abbé commendataire semble avoir été Adrien Gouffier, dans les premières années du XVI^e siècle ⁽⁶⁹⁾.

Au début du XIV^e siècle, l'abbé présentait aux cures de Sainte-Croix et Saint-Martin d'Angles, La Bussière, La Chapelle-Roux et Vicq-sur-Gartempe (diocèse de Poitiers), Tournon-Saint-Pierre et Yzeures-sur-Creuse (diocèse de Tours) et Saint-Aigny (diocèse de Bourges) ⁽⁷⁰⁾.

La première pierre de l'abbatiale est posée en 1175 ⁽⁷¹⁾ et l'édifice, achevé en 1191, est consacré l'année suivante par l'évêque Guillaume Tempier ⁽⁷²⁾. Reconstruit ou très remanié au XIII^e siècle, il est maladroitement restauré peu après le milieu du XVII^e siècle ⁽⁷³⁾. La ruine partielle de l'édifice et l'ouverture de la route de Saint-Pierre-de-Maillé après 1836 a amputé l'église de son chœur ⁽⁷⁴⁾, de son transept et de la dernière travée de la nef. Seules subsistent

(64) *Epistolarum Innocenti III...*, loc. cit. Comme le note P. de Montsabert : "il faut s'en tenir à ce témoignage sur des renseignements fournis par les religieux d'Angles, lesquels n'avaient aucun intérêt à revendiquer une telle origine" (art. Angles, *DHGE*, t. III, Paris, 1924, col. 134-135).

(65) Saint-Cyprien, n° 208 ; confirmation par le pape Urbain II le 2 novembre 1091 ou 1093 (*Ibid.*, n° 12).

(66) *Correspondance*, I, 1090-1098, éd. Dom J. Leclercq, Paris, 1949, n° 36, p. 150.

(67) *Epistolarum Innocenti III...*, loc. cit.

(68) Denifle (H.), *La désolation des églises, monastères et hôpitaux de France pendant la guerre de Cent ans*. Paris, 1897, t. II, vol. 2, p. 656 (1371) et t. I, p. 171, n° 422 (1428, 2 décembre).

(69) Montsabert, *op. cit.*, col. 136.

(70) Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, *op. cit.* ; Montsabert, *op. cit.*, col. 136-137.

(71) *An. Domini MCLXXV posita fuit prima petra in fundamento ecclesie S. Crucis de Anglia* (Obituaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Merci-Dieu. In : Cart. Merci-Dieu, *op. cit.*, p. 365).

(72) *An. Domini MCXCI perfecta fuit [...] An. Domini MCXCII dedicata fuit a Guillelmo Tempier, Pictavensi episcopo* (*Ibid.*).

(73) A. M. Angles-sur-l'Anglin, registres paroissiaux de Sainte-Croix d'Angles, 22 août 1659.

(74) C'est au pied de l'autel majeur que Guichard d'Angles, maréchal d'Aquitaine puis comte de Huntingdon († 1380) avait fait préparer de longue date un tombeau. Il fut en

l'extrémité nord du transept, noyé dans le pignon d'une maison postérieure, et la première travée d'une nef gothique à l'origine voûtée d'ogives. Le portail du XIII^e siècle est encadré par deux arcatures aveugles ⁽⁷⁵⁾.

Le plan cadastral de 1826 et deux croquis liés à la vente de 1836 ⁽⁷⁶⁾ figurent encore la clôture de l'abbaye. Bien que profondément remaniées, les ailes occidentale et orientale des bâtiments conventuels établis sur la rive de l'Anglin ont conservé leur volume général et quelques ouvertures médiévales. Le corps de bâtiment accolé au transept nord présente des tourelles d'angle qui pourraient témoigner d'une mise en défense de cet ensemble. L'aile longeant la rivière a totalement disparu au XIX^e siècle.

L'église paroissiale Saint-Martin (fig. 5, n° 4 et fig. 9)

L'église Saint-Martin est concédée avec ses dépendances à l'abbaye de Saint-Cyprien entre 1087 et 1097 par l'évêque de Poitiers Pierre II ⁽⁷⁷⁾. Elle fait partie du patrimoine de l'abbaye Sainte-Croix d'Angles après 1211. En 1226, un acte mentionne le prieur de Saint-Martin d'Angles ⁽⁷⁸⁾.

L'édifice actuel a été fortement repris aux XVIII^e et XIX^e siècles. Il est composé d'un clocher carré du XII^e siècle établi sur la croisée du transept. Le chœur carré d'une travée voûtée en berceau se termine par un chevet plat aujourd'hui aveugle. Chaque aile du transept est munie d'une absidiole demi-circulaire et d'une vaste baie gothique. La nef unique charpentée, reconstruite au XIX^e siècle, est accolée à une façade antérieure. La vaste ouverture bouchée visible dans le mur occidental du transept sud permet d'envisager la présence d'un collatéral disparu.

Les bâtiments prioraux étaient établis au nord de l'église, à l'emplacement de la mairie actuelle.

La chapelle Saint-Pierre (fig. 5, n° 5 et fig. 6, n° 2)

La chapelle castrale dédiée à saint Pierre, patron de la cathédrale de Poitiers, est édifiée en bordure de la falaise surplombant l'Anglin. Le plus ancien état visible se compose d'une nef unique charpentée de deux travées inégales et d'un chœur à abside demi-circulaire. Ce chœur s'est postérieurement effondré avec une partie de la falaise et a été remplacé par un mur en quart de cercle en partie recouvert par des peintures du XV^e siècle. Le mur gouttereau nord et la face sud ont également fait l'objet de profonds remaniements.

Attribué au XI^e siècle par Philippe Durand ⁽⁷⁹⁾, le premier état de la chapelle a été rapporté à la seconde moitié du XII^e siècle par Claude Lorenz ⁽⁸⁰⁾ et Philippe Michaud ⁽⁸¹⁾. Cette dernière datation paraît mieux concorder avec les éléments de fortification associés et avec le décor qui court sur la corniche du chœur. L'édifice apparaît pour la première fois en 1211 dans les sources écrites. L'acte d'amortissement établi en 1330 pour une maison acquise afin



Fig. 9 : Angles-sur-l'Anglin : clocher roman de l'église Saint-Martin (Cliché : L. Bourgeois).

fait inhumé (en totalité ?) à Londres (Beltz (G. F.), *Memorials of the most noble Order of the Garter*. Londres 184, p. 186 ; Ducluzeau (R.), *Guichard d'Angle, chevalier de France et d'Angleterre*. La Crèche, 2002, p. 258-261).

(75) Crozet (R.), *Dictionnaire des églises de France*. t. IIIc : Poitou, Saintonge, Angoumois, Paris, 1967, p. 6 ; Gaillard, *Angles-sur-l'Anglin...*, *op. cit.*, p. 22.

(76) A. D. Vienne, Q2 69-1, dossier 40. Une première partie de l'ensemble avait été vendue comme bien national de première origine en août 1791.

(77) Saint-Cyprien, n° 209. Le même évêque en confirme la possession à Saint-Cyprien (1097-1100) (*Ibid.*, n° 9).

(78) Cart. Merci-Dieu, n° CLVII.

(79) Durand, *La protection religieuse ...*, *op. cit.*, p. 205.

(80) Lorenz, *Le site fortifié ...*, *op. cit.*, p. 304.

(81) Michaud, *op. cit.*, p. 132.

d'accroître et restaurer la chapelle du château d'Angles concerne probablement cet édifice alors très délabré, mais l'ampleur de cette reconstruction paraît bien modeste par rapport au projet décrit dans ce document ⁽⁸²⁾. Sans doute correspond-il à la campagne de travaux qui voit la reconstruction du chevet écroulé.

Dans le pouillé du début du XIV^e siècle, Saint-Pierre est définie comme une chapelle réservée à la *familia* du château ainsi qu'aux pauvres et dépendant de l'abbaye Sainte-Croix d'Angles ⁽⁸³⁾. Le compte des décimes de 1326 lui attribue un rôle paroissial ⁽⁸⁴⁾ mais l'amortissement de 1330 confirme son statut d'annexe et sa sujétion à l'église paroissiale voisine ⁽⁸⁵⁾.

La chapelle Sainte-Marie (fig. 5, n° 1 et fig. 6, n° 10)

La chapelle Sainte-Marie occupe le niveau inférieur de la tour qui flanque au sud la porte principale du château. Les sondages réalisés en 1981 ont montré que l'édifice, édifié sur une terrasse surplombant la cour, relayait deux états de construction antérieurs ⁽⁸⁶⁾. Il ne subsiste de cette chapelle à nef unique que l'abside semi-circulaire orientée au sud-est et originellement voûtée en cul-de-four ainsi que le mur gouttereau rythmé de contreforts plats qui fermait la nef unique au nord-est. Le chemisage de la tour au cours du second quart du XV^e siècle ⁽⁸⁷⁾ est venu occulter la plupart des baies.

La chapelle Sainte-Marie est mentionnée pour la première fois en 1211 ⁽⁸⁸⁾ et Isabelle, femme de Guichard III d'Angles, lègue encore 5 sous à "l'œuvre de Sainte-Marie du château d'Angles" en décembre 1285 ⁽⁸⁹⁾. Malgré son allure encore romane, ce petit lieu de culte intégré à une porte à deux tours ne peut être antérieur au développement de ce type d'accès à la fin du XII^e siècle.

Les cimetières de Saint-Martin

Des travaux effectués en 1957 sur la Place ont permis la découverte d'un ensemble d'inhumations en caissons maçonnés à proximité du monument aux morts (fig. 5, n° 6a) ⁽⁹⁰⁾. Ces tombes attribuables aux XIII^e-XV^e siècles indiquent l'existence d'un cimetière paroissial établi – faute d'espace ? – à distance de l'église Saint-Martin plutôt que la présence d'une vaste zone funéraire se poursuivant jusqu'au sanctuaire paroissial.

La translation du cimetière paroissial de Saint-Martin dans les marges occidentales de la ville haute est réalisée avant 1620 (fig. 5, n° 6b). À cette date, une maison jouxte, d'une part, "la ruelle tendant au lieu de Saint Blaise" et, d'autre part, le rocher de la Huche-Corne ⁽⁹¹⁾. Quelques années plus tard, cette chapelle Saint-Blaise est localisée "au grand cimetière de Saint-Martin d'Angle". Détruite avant 1682 ⁽⁹²⁾, elle avait été fondée par la famille de Laniboire ⁽⁹³⁾.

Le cimetière de Sainte-Croix (fig. 5, n° 7)

En 1343, les habitants de la basse ville d'Angles, fort éloignés du cimetière de Saint-Martin qui semble alors commun aux deux paroisses de l'agglomération, obtiennent du roi Philippe VI de Valois une pièce de terre jouxtant l'enclos de l'abbaye Sainte-Croix pour y établir un cimetière. Le

(82) *Recueil des documents concernant le Poitou...*, t. I (1302-1333), éd. P. Guérin, Poitiers, 1881, n° CLX (Arch. hist. Poitou, XI) : [...] dictaque capella debilis propter ipsius vetustatem, sicut significarunt nobis rectores dictarum ecclesie et capelle, Guiraudusque Brotoni et Bernardus Bonerii, operati memorate capelle, et habitatores dicti castri, sit adeo exigua et exilis quod pia consideratione et deliberatione matura, dictam reedificare capellam, subtilis ingenii studioso opere et venusto, tanquam in longitudine, latitudine et altitudine ampliare et dublimare [...].

(83) Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, op. cit., p. 193 : in castro (de Anglia) est cappellania (sic) habens curam animarum familie de castro et paucorum extra, cujus cappellanie (sic) abbas (Ste Crucis de Anglia) est patronus.

(84) *Ibid.*

(85) *Recueil...*, op. cit., n° CLX : capellam quedam in castro odem dicte parrochiali submissa ecclesie et annexa ...

(86) Lorenz (Cl.), *Rapport sur le sondage effectué en 1981 dans la chapelle Sainte-Marie du château d'Angles (Vienne)* [DRAC, archives du Service régional de l'archéologie].

(87) Comme en témoignent les armes superposées d'Hugues de Combarel et de Guillaume Gouge de Charpaignes.

(88) *Epistolarum Innocenti III...*, loc. cit.

(89) Cart. Merci-Dieu, n° CCLXXXII. La chapelle Sainte-Marie n'est mentionnée dans aucun des pouillés diocésains.

(90) DRAC Poitou-Charentes, Service régional de l'archéologie, courrier de J. Jullien (site 86-004-008).

(91) A. D. Vienne, 1H 14/3.

(92) Cité par Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, op. cit., p. 193 d'après ses archives personnelles.

(93) Médiathèque de Poitiers, ms. 383 (192), Visites pastorales de Monseigneur Beaupoil de Saint-Aulaire en 1769. Laniboire est un hameau de la commune voisine de Saint-Pierre-de-Maillé.

souverain demande en contrepartie la fondation d'une chapellenie dédiée à saint Louis dans l'église d'Angles⁽⁹⁴⁾. Ce cimetière, encore en usage aujourd'hui, s'étendait autrefois jusqu'aux rives de l'Anglin, des sépultures ayant été récemment observées le long des berges⁽⁹⁵⁾. Il est réduit avant les années 1670, puisque des chènevières le séparent alors de la rivière⁽⁹⁶⁾. Dénommé cimetière de l'Abbaye (1460, 1568), Grand Cimetière (1559), cimetière de Sainte-Croix ou de la basse ville (1668)⁽⁹⁷⁾, il se présente aujourd'hui comme un espace triangulaire limité au nord-est par un fossé. De nombreux vestiges de monuments funéraires médiévaux et modernes affleurent dans cet enclos, dont le centre est occupé par une croix hosannière composée d'un faisceau de colonnettes surmonté d'une série de blocs moulurés et d'une croix de pierre rapportée (fig. 10).



Fig. 10 : Angles-sur-l'Anglin : croix hosannière du cimetière (Cliché : L. Bourgeois).

L'infrastructure d'assistance

Les sources d'époque moderne entretiennent une certaine confusion entre la léproserie et l'aumônerie d'Angles. Deux établissements distincts existent pourtant aux XIIIe et XIVe siècles.

L'aumônerie est attestée en 1275, lorsque les Cisterciens de la Merci-Dieu rachètent une rente à son recteur⁽⁹⁸⁾. Deux ans plus tard, Guillaume Mauvoisin, clerc marié et recteur de la léproserie d'Angles (*domus leprosororum de Englia*) vend une autre rente à l'abbaye de la Merci-Dieu, avec l'assentiment du prieur de Saint-Martin, patron de ladite maison. La léproserie est donc alors dans la dépendance de l'abbaye Sainte-Croix.

Au début du XIVe siècle, l'évêque Gautier de Bruges prie son successeur de confier les deux établissements soit à des laïcs célibataires, soit à des couples sans enfants ou ne désirant pas en avoir, les clercs et chapelains n'y résidant pas et en dissipant les biens⁽⁹⁹⁾.

En 1522, l'aumônier baille à cens la terre dite de l'Aumônerie, qui longe le chemin des Breux à Lurais⁽¹⁰⁰⁾. Après cette date, les sources ne mentionnent plus qu'une aumônerie Saint-Lazare. Le vocable est caractéristique des établissements accueillant des lépreux et on peut envisager que l'aumônerie ait subi un transfert vers les locaux de l'ancienne maladrerie, rendue inutile par la régression de la lèpre à la fin du Moyen Âge.

L'aumônerie Saint-Lazare dépend de l'évêque à l'époque moderne. En 1682, ce sont les chevaliers de Saint-Lazare qui en jouissent mais les bâtiments sont alors en ruines⁽¹⁰¹⁾. Sa localisation apparaît clairement en 1788, lorsqu'un chanoine de Sainte-Radegonde de Poitiers, "titulaire de la chapelle de Saint-Lazare vulgairement appelée l'aumônerie d'Angle" cède à Pierre Lhéritier de Chézelles l'emplacement de la chapelle qui jouxte sa propriété. L'édifice, "qui tombe de temps immémorial de vétusté" est établi au débouché de la porte Saint-Lazare, dans le triangle de terrain qui sépare le chemin de Vicq de celui des Petits Breux⁽¹⁰²⁾. Le plan cadastral de 1826 figure encore à cet emplacement un petit édifice orienté possédant une abside qui doit correspondre à cette chapelle (fig. 5, n° 8). Aucun vestige ne semble subsister aujourd'hui sur place.

(94) *Recueil des documents concernant le Poitou ...*, II (1334-1348), éd. P. Guérin (Arch. hist. Poitou, t. XIII), Poitiers, 1883, n° CCXCIX (AN, JJ 74, n° 203, f° 119 v°).

(95) DRAC Poitou-Charentes, Service régional de l'archéologie, rapport de gendarmerie et compte rendu de visite de juillet 1992.

(96) A. D. Vienne, 1H 14/3, actes de 1668 et 1671.

(97) A. D. Vienne, 1H 14/3.

(98) Cart. Merci-Dieu, n° CCXCVII.

(99) Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, op. cit., p. 193.

(100) A. D. Vienne, G 11/1.

(101) Beauchet-Filleau, *loc. cit.*

(102) A. D. Vienne, G 10/10.

La localisation de l'aumônerie primitive est plus problématique. Selon Henri Beauchet-Filleau, elle possédait une chapelle dédiée à saint Jean, qui fut transférée dans l'église Saint-Martin avant 1682 ⁽¹⁰³⁾. Or une chapellenie Saint-Jean-Baptiste, desservie dans l'église Saint-Martin, est détenue en 1728 par Paul de Laniboire, comme descendant des fondateurs ⁽¹⁰⁴⁾. L'identification de cette chapelle avec celle de l'aumônerie ne résulte-t-elle pas d'une confusion ? Le chemin joignant l'église Saint-Martin au moulin de Remerle porte aujourd'hui le nom de rue Saint-Jean, qui n'est jamais employé dans les actes des XVIe-XVIIIe siècles. Il est douteux que l'aumônerie accueillant les voyageurs ait été établie sur cet itinéraire très secondaire ⁽¹⁰⁵⁾.

Enfin, l'abbaye Sainte-Croix disposait également d'une aumônerie, comme en témoigne indirectement le lieu-dit l'Aumônerie, sis au faubourg des Droux et attesté en 1563 ⁽¹⁰⁶⁾.

ÉCHANGES ET ARTISANAT

Gués et pont

De nombreux gués permettaient de franchir la rivière en amont et en aval d'Angles, du moins en période d'étiage ⁽¹⁰⁷⁾. Aucun n'offrait l'accès commode du gué reliant au cœur de l'agglomération le vallon des Droux à celui de la Malvoisine. Un pont a été établi contre ce passage à une date inconnue du Moyen Âge (fig. 5, n° 9). Mentionné dans les dernières années du XVe siècle ⁽¹⁰⁸⁾, il apparaissait très dégradé à la fin du XVIIe siècle. Des marchés de réparations sont passés en 1699 puis en 1715, mais une crue emporte malgré tout l'ouvrage en 1740 ⁽¹⁰⁹⁾. Une pièce de procédure imprimée au XVIIIe siècle décrit un étroit pont de pierre, qui ne livrait passage "qu'aux gens de pied ou de cheval" ⁽¹¹⁰⁾. Le marché de 1715 précise qu'il se composait de cinq arches et que ses piles étaient munies d'avant-becs ⁽¹¹¹⁾. Il faudra attendre le règne de Louis-Philippe pour qu'un pont soit reconstruit ⁽¹¹²⁾.

La halle et les foires

En juin 1481, le roi Louis XI rétablit en faveur de l'évêque de Poitiers le marché du lundi et les foires de la Saint-Mathieu (24 février) et de la Saint-Jacques-et-Saint-Christophe (25 juillet) qui existaient auparavant ⁽¹¹³⁾. L'agglomération n'avait pas le monopole des échanges puisqu'un autre marché est attesté dès 1286 à Douce, dans les marges nord de la commune ⁽¹¹⁴⁾. Les halles sont – à partir de 1450 au moins ⁽¹¹⁵⁾ – établies dans l'un des îlots séparant la rue de l'Arceau de la Place (fig. 5, n° 10) ⁽¹¹⁶⁾. Enfin, une mesure particulière est mentionnée à partir de 1232 ⁽¹¹⁷⁾. La localisation du champ de foire à l'emplacement actuel n'est attestée qu'à partir du XVIIIe siècle ⁽¹¹⁸⁾.

Moulins et tanneries

Vers le milieu du XIe siècle, Isembert l'Asne possède un sixième des moulins du château avec les pêcheries associées ⁽¹¹⁹⁾. La localisation de ces

(103) Beauchet-Filleau, *Pouillé...*, *op. cit.*, p. 193.

(104) A. D. Vienne, G 422, déclarations à l'assemblée générale du clergé de France.

(105) H. Gaillard (*Angles-sur-l'Anglin*, *op. cit.*, p. 20) propose de localiser la léproserie le long de ce chemin sans justifier cette assertion et en confondant vraisemblablement aumônerie et léproserie.

(106) A. D. Vienne, 1H 14/3.

(107) Gués de Béraut ou Brault et de Rezan (A. D. Vienne, 1H 14/3 – 1494), des Moines (*Ibid.*, 1585), de Boisdichon (A. D. Vienne, G 422 – 1728).

(108) A. D. Vienne, 1H 14/3 – 1492.

(109) A. D. Vienne, G 62. Cette liasse comprend des pièces de 1501 à 1774. Les deux plans réalisés lors du procès entre l'évêque et les habitants au sujet des réparations du pont (1741-1745) semblent avoir disparu du fonds.

(110) Médiathèque de Poitiers, coll. dom Fonteneau, t. LII, p. 65.

(111) A. D. Vienne, G 62.

(112) Gaillard, *Le déclin...*, *op. cit.*, p. 165-169 ; Crozet (R.), Recherches sur les ponts du Moyen Âge en Haut-Poitou, *Bull. Soc. Antiq. Ouest*, 4e s., t. X, 1970, p. 511-512 et 524.

(113) *Recueil des documents concernant le Poitou ...*, t. XII (1475-1483), éd. P. Guérin et L. Célier (Arch. hist. Poitou, t. XLI), Poitiers, 1919, n° MDCXCI (AN, JJ 209, n° 98, f° 57 v°).

(114) Cart. évêché, n° 44 : *nundinas de ulmo de Daosses*.

(115) A. D. Vienne, 1H 14/3, n° 85.

(116) A. D. Vienne, 1H 14/3, n° 82, 84, 85 et 93 ; G 61.

(117) Cart. Merci-Dieu, n° CLXXI.

(118) A. D. Vienne, G 61.

(119) Saint-Cyprien, n° 200.

structures *in castello Engla* demeure ambiguë. Les sources postérieures nous indiquent que le moulin banal est celui de Remerle, environ 1 km au nord de l'agglomération (fig. 3 et fig. 5, n° 11). Sa roue est refaite en 1471-1472 ⁽¹²⁰⁾ et de nombreux baux à ferme et procès-verbaux de visite sont conservés à partir de 1473 ⁽¹²¹⁾. Le moulin qui se dresse actuellement en contrebas du château, même s'il présente un soubassement en moyen appareil qui semble ancien, n'apparaît pas avant le milieu du XVI^e siècle dans les archives consultées (fig. 5, n° 12) ⁽¹²²⁾.

La présence d'une industrie du cuir sur les bords de l'Anglin est également attestée par la mention en 1409 de "Perrot Roy, tanneur d'Angle" et de ses deux valets "faisant soulliers" ⁽¹²³⁾. Une tannerie subsiste en contrebas du château au début du XVIII^e siècle ⁽¹²⁴⁾.

Importance de la vigne

L'existence de pressoirs au XIV^e siècle ⁽¹²⁵⁾ et l'abondance des caves et celliers à la fin du Moyen Âge marquent l'importance de la vigne dans l'économie locale. Comme dans le domaine épiscopal de Chauvigny, cette culture semble associée à un dense parcellaire en pierre sèche parsemé de cabanes qui est en partie fossilisé dans le paysage actuel ⁽¹²⁶⁾.

AUTRES INFRASTRUCTURES

Les fours banaux

Le four banal de la ville haute était établi dans la partie nord de l'actuelle rue du Four banal (fig. 4, n° 13). Dépendant de la baronnie d'Angles, il est attesté à cet emplacement dès le XV^e siècle ⁽¹²⁷⁾. En 1613, la halle qui abrite le four ruiné fait l'objet d'un bail à rente ⁽¹²⁸⁾.

L'abbaye Sainte-Croix disposait également en 1512 d'un four dans la basse ville, face au porche de l'abbatiale (fig. 4, n° 14) ⁽¹²⁹⁾.

Parquet et auditoire

Comme dans d'autres agglomérations, le parquet et auditoire de justice de la baronnie était proche de la halle. Nous n'en trouvons pas mention avant le milieu du XVII^e siècle mais son origine pourrait être largement antérieure ⁽¹³⁰⁾.

L'HABITAT PRIVÉ

Le plus ancien habitat décrit par les textes est une maison noble édiflée à proximité du prieuré Saint-Martin et qui porte le nom de la Salle. En 1307, Hugo Milon d'Angles avoue à l'évêque cette *magnam aulam* établie entre son

(120) A. D. Vienne, G 69, compte de la baronnie du 1er avril 1471 au 31 mars 1472 : "item pour fere fere ung rouhet tout neuf au moulin de Remerle, XXV s."

(121) A. D. Vienne, G 63. Pour la période moderne, voir également G 54 (1666-1699) et G 60 (1701-1772).

(122) A. D. Vienne, 1H 14/3 : jardins vers le donjon joignant le pré du moulin, 1568.

(123) *Recueil des documents concernant le Poitou*, VII (1403-1430), éd. P. Guérin (Arch. hist. Poitou, t. XXVI), Poitiers, 1896, n° DCCCCXL.

(124) A. D. Vienne, G 61 (1722).

(125) Cart. évêché, hommages, n° 48 et 56 (1307 et 1309).

(126) Eneau (Th.), *Aménagements agraires en pierre sèche en Pays chauvinois*. Chauvigny, 2000 (Cahiers du Pays chauvinois, 22).

(127) A. D. Vienne, G 69, comptes des recettes et dépenses de la baronnie, 1444-1536.

(128) A. D. Vienne, G 50 (bail au seigneur des Certeaux) et G 60 (procès-verbal de visite du XVIII^e siècle).

(129) A. D. Vienne, 1H 14/3.

(130) A. D. Vienne, 1H 14/4 n° 19 et 23 (1665).



Fig. 11 : Angles-sur-l'Anglin : oculus quadrilobé dans une façade de la rue Saint-Jean (Cliché : L. Bourgeois).

propre pressoir et celui du prieuré Saint-Martin ⁽¹³¹⁾. Deux ans plus tard, son frère Guillaume renouvelle l'aveu de *l'aula seu la Sale* avec la dépendance contiguë ainsi que les caves (*rochas*) et celliers associés. L'ensemble est établi en bordure de la rue qui mène de Saint-Martin à la tour de la Corne ⁽¹³²⁾. Cette demeure fait encore l'objet de déclarations en 1693 et 1775. Elle joint alors la rue Saint-Lazare et la ruelle des Huiliers ⁽¹³³⁾. Les repères topographiques fournis permettent de la localiser sur la rive nord de l'actuelle rue Saint-Jean, à proximité de la Place. C'est à son emplacement que sont conservés les deux seuls témoignages de l'architecture civile des XIII^e-XIV^e siècles visibles à Angles : l'entrée de cave en arc brisé marquée par des retraits successifs conservée au 39, rue Saint-Jean ⁽¹³⁴⁾ et l'oculus quadrilobé remployé dans le pignon de la maison voisine (fig. 5, n° 15 et fig. 11) ⁽¹³⁵⁾.

Les actes du XV^e siècle fournissent peu de précisions sur la morphologie de l'habitat. Tout au plus peut-on constater l'abondance des caves et la présence fréquente de jardins à l'arrière des maisons ou en front à rue. Au XVI^e siècle, la plupart des maisons semblent composées d'une cave, d'une chambre basse ou d'une boutique, d'une chambre haute et d'un grenier ⁽¹³⁶⁾. Quelques portes en accolade et fenêtres à croisée ou demi-croisée et de rares cheminées marquant la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle ont subsisté, en particulier le long de la rue de la Croix et sur la face nord de la rue du Pont (fig. 5, n° 17). Au n° 4 de cette rue, la maison où la tradition place la naissance du cardinal La Balue (vers 1421) présente une façade du XVII^e siècle mais une fosse contenant un riche ensemble de vaisselle de terre et de verre du XIII^e siècle a été mise au jour en 1979 dans la parcelle ⁽¹³⁷⁾.

(131) Cart. évêché, hommages, n° 56, p. 327 : *magnam aulam meam que tenet torculari prioris sancti Martini ex una parte, et torculario meo ex altera parte [...]*.

(132) *Ibid.*, n° 48, p. 318-319.

(133) A. D. Vienne, 1H 14/4, censier de Saint-Martin.

(134) Sur ce type, voir les maisons de la rue Montebello à Montmorillon : Bourgeois (L.) dir., *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge*, vol. 1. Chauvigny, 2000 (Association des Publications Chauvinoises, XVII), p. 80.

(135) Ces deux éléments avaient été relevés par R. Crozet, Recherches sur les maisons anciennes en Haut-Poitou (département de la Vienne), *Bull. Soc. Antiq. Ouest*, 4^e s., t. XI, 1971-1972, p. 98. Le second peut constituer soit un oculus d'écoinçon de baie, soit un oculus dissocié, soit encore la partie supérieure d'une croisée archaïque. Cf. Séraphin (G.), Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et en Languedoc. In : *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*. Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, Toulouse, 2003, p. 145-201.

(136) A. D. Vienne, 1H 14/3.

(137) DRAC Poitou-Charentes, archives du Service régional de l'archéologie, compte rendu de P. Piboule, 1981.

IV. MORPHOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT (fig. 12)

LA RIVE DROITE

Cinq entités distinctes peuvent être distinguées sur la rive droite de l'Anglin : la haute ville et ses faubourgs de la porte blanche et de Saint-Lazare, le château et la partie de la basse ville établie aux abords du pont.

L'axe majeur réunissant ces différentes composantes emprunte le vallon de la Malvoisine après avoir franchi le pont, puis effectue une large boucle pour gagner la Place (fig. 12, A). Les chemins gagnant le Berry et la Touraine partent de cet espace triangulaire. La Place – qui réunit encore aux XVII^e-XVIII^e siècles la majeure partie des logis à boutiques relevés dans les actes – constitue le maigre cœur économique de l'agglomération médiévale. Probablement issue de l'ancien cimetière de l'église Saint-Martin, elle est bordée au XV^e siècle par la halle, le four à ban et la seule demeure noble attestée dans la ville en dehors du

château baronnial. Les halles, comme l'auditoire de justice attesté au XVII^e siècle, occupent de petits îlots probablement gagnés sur cet espace (B).

À l'ouest de la Place, le prieuré-cure Saint-Martin (n° 4) constitue l'église mère de la ville : il faut attendre 1343 pour que les paroissiens de Sainte-Croix disposent d'un lieu funéraire autonome. Le vocable martinien – traditionnellement considéré comme précoce – pose le problème de l'origine de cet édifice, mais aucun indice ne permet actuellement d'y voir le pôle d'un noyau d'habitat antérieur à l'an Mil. Sitôt passé l'église, le bâti s'effiloche : au début du XIX^e siècle, quelques maisons encadrent le nouveau cimetière de Saint-Martin (n° 6b) et le champ de Foire, deux éléments dont nous n'avons pas trouvé mention avant l'époque moderne. Nous n'avons pas non plus relevé de traces d'enceinte urbaine dans ce secteur, qui domine pourtant le château et s'ouvre largement vers le plateau.

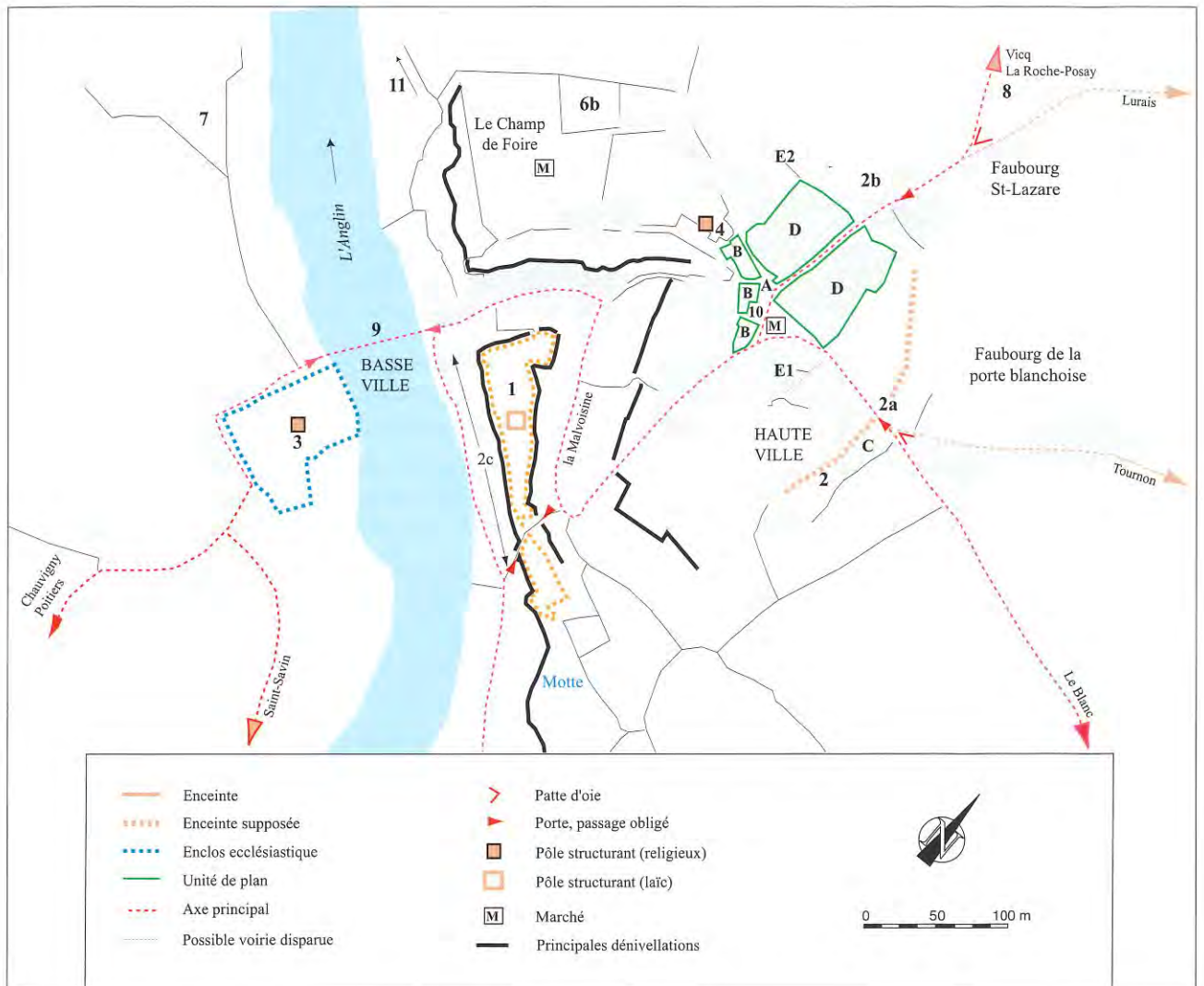


Fig. 12 : Angles-sur-l'Anglin : hypothèses morphologiques (Dessin : L. Bourgeois).

La présence de fortifications est mieux attestée au nord et à l'est de la haute ville, même si la muraille et les portes semblent disparaître dès le XVIIe siècle. Nous avons tenté de localiser à partir de sources d'époque moderne et d'arguments morphologiques la position des portes Saint-Lazare (n° 2b) et blancheise (n° 2a) et le parcours de l'enceinte entre ces deux accès. Le parcellaire semble conserver la trace d'un fossé entre la porte blancheise et le vallon de la Malvoisine (C). L'organisation interne de la ville haute est en partie conditionnée par cette défense. La rue Traversière et la partie nord de la rue Saint-Jean sont clairement induites par l'obstacle formé par le rempart et la présence de la porte Saint-Lazare (D). Une limite parcellaire forte semble indiquer un prolongement primitif de la rue Traversière au-delà de la rue de la porte blancheise (E1). Une anomalie du même type prolonge vers l'ouest la rue Traversière (E2). L'existence de faubourgs au débouché des portes blancheise et Saint-Lazare apparaît assez tardivement. Nous n'en avons pas trouvé mention avant 1649-1651 ⁽¹³⁸⁾ mais l'existence d'un logis du XVIe siècle le long de la route de Tournon permet de reculer d'au moins un siècle la naissance de celui de la porte blancheise.

L'espace défendu par l'enceinte urbaine reste difficile à définir : était-il restreint au périmètre de la haute ville ? Ou faut-il envisager un circuit plus large, englobant la ville basse et se rattachant aux fortifications du château ? Nous n'avons trouvé aucune trace d'une défense barrant le vallon de la Malvoisine. Aux abords du pont, la porte Gimon ou Grimon (n° 2c) ne se rattache pas non plus clairement à un ensemble fortifié. Le chemin très secondaire qu'elle dessert plaide plutôt en faveur d'une poterne, qu'il faut peut-être associer aux défenses avancées du château ou à celles du pont.

Nous avons noté que l'emprise du château (n° 1) avait pu connaître quelques variations au cours des temps. L'abandon de la motte à une date indéterminée, la présence d'au moins une maison contre la plate-forme de Saint-Pierre au début du XIVE siècle marqueraient le déclassement de la racine de l'éperon. *A contrario*, la mise en place de défenses avancées adaptées à l'artillerie à poudre au XVe siècle a pu effacer des zones d'habitat civil. Les espaces occupés par les *milites castri* et la *familia* du château sont impossibles à restituer.

En contrebas, les îlots d'habitat établis entre l'Anglin et le château et le long de la rue du Pont sont attestés à la fin du Moyen Âge. Ils forment la partie nord de la basse ville, séparée du château et de la haute ville par des pentes abruptes.

LA RIVE GAUCHE

Le vallon sec qui prend naissance au hameau des Droux a été utilisé pour le passage du principal accès à la rivière ⁽¹³⁹⁾. L'obstacle constitué par l'enclos de l'abbaye Sainte-Croix (fig. 12, n° 3) a conditionné le parcours de ce chemin, qui

(138) A. D. Vienne, 1H 14/4, n° 21, 24 et n° 25.

(139) Cette route est qualifiée de "grande rue de l'abbaye à Maillé" en 1438 et de "rue d'Angle à Maillé" en 1471 (A. D. Vienne, 1H 14/3).

encadre sur deux côtés la clôture conventuelle. Au débouché du pont, la voie s'élargit pour former la place de la Secrétainerie ⁽¹⁴⁰⁾.

La partie de la basse ville établie sur la rive gauche de l'Anglin est dénommée "bourg de Sainte-Croix d'Angle" au XV^e siècle ⁽¹⁴¹⁾. Elle se limite à un bâti linéaire encadrant l'enclos de l'abbaye. Ces maisons appartiennent à la censive de Sainte-Croix et – pour au moins une d'entre elles – à l'abbaye de l'Étoile ⁽¹⁴²⁾. Si le bâti visible aujourd'hui semble postérieur à la fin du Moyen Âge – mais il faudrait le confirmer par une analyse approfondie – quelques éléments rappellent la morphologie parcellaire médiévale, en particulier un androne conservé face au porche de l'abbatiale. Globalement, l'emprise actuelle du quartier semble équivalente à celle du milieu du XV^e siècle. Ni le chemin de Saint-Savin ni celui menant au cimetière (n° 7) n'ont engendré d'urbanisation. L'abbaye Sainte-Croix semble avoir reçu des éléments de fortification, alors que le quartier environnant ne conserve aucune trace de défense. Le lieu-dit "la Motte", qu'il faut localiser entre le portail de l'abbatiale et le chemin du Cimetière, désigne plus vraisemblablement un jardin en bordure de rivière qu'une structure fortifiée ⁽¹⁴³⁾.

Le nom du hameau des Droux, qui prolonge le quartier Sainte-Croix sur les bords de la route de Saint-Pierre-de-Maillé, est probablement issu de l'anthroponyme qualifiant une métairie dépendant de l'abbaye ⁽¹⁴⁴⁾. Il est caractérisé dans les actes établis entre 1463 et 1475 par un bâti assez lâche alternant avec des vergers et des jardins.

PHASES DE CROISSANCE ET PHASES DE CRISE

Comme souvent, les phases de croissance et de rétraction urbaines sont difficiles à cerner. Les rythmes de développement de l'agglomération après la création du *castrum* ne sont documentés ni par les textes ni par l'archéologie. La localisation de l'abbaye Sainte-Croix indique toutefois la volonté de promouvoir un peuplement en rive gauche dès le second quart du XI^e siècle. Le noyau d'habitat avoisinant Saint-Martin précède probablement cette extension.

Si le départ de deux habitants d'Angles attirés au début du XIII^e siècle par les franchises de la villeneuve de Saint-Rémy-sur-Creuse demeure anecdotique ⁽¹⁴⁵⁾, les archives du second et du troisième quart du XV^e siècle décrivent de nombreuses maisons ruinées. Les actes conservés ne permettent pas de savoir si ce mouvement touche également tous les quartiers de la ville. Le bourg de Sainte-Croix semble profondément affecté mais il connaît un mouvement de reconstruction et de densification qui aboutit au cours du XVI^e siècle ⁽¹⁴⁶⁾. La même tendance s'observe dans le hameau voisin des Droux ⁽¹⁴⁷⁾. Les sources concernant la rive droite sont trop rares pour être vraiment significatives, mais deux des trois maisons décrites entre 1450 et 1492 sont également en ruines avant d'être reconstruites ou remises en état ⁽¹⁴⁸⁾. Le rétablissement en 1481 du marché et des foires signale à la fois les misères passées et un début de reprise dans ce lieu "fort depopulé et gasté" par les crises de la guerre de Cent Ans ⁽¹⁴⁹⁾.

(140) A. D. Vienne, 1H 14/3. Le nom de cette place attestée à partir de 1471 est probablement lié à l'office de sacristain.

(141) *Ibid.* La première mention de maisons dans ce secteur remonte à 1240 (Eygun (F.), *Sigillographie du Poitou jusqu'en 1515*. Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers, 1938, n° 1438a).

(142) Verger et fondis de [l'abbaye de] l'Étoile en 1459 (A. D. Vienne, 1H 13/3).

(143) *Ibid.* Ce lieu-dit est mentionné comme confront à partir de 1512.

(144) "Sous la tenue de la maison ès Desrots", "le lieu métairie appartenances et dépendances desdits religieux assis en Derroux", 1463 (A. D. Vienne, 1H 14/3).

(145) *Comptes et enquêtes d'Alphonse, comte de Poitou (1253-1269)*, éd. A. Bardonnat (Arch. hist. Poitou, t. VIII), Poitiers, 1879, p. 55 : *Gaufridus Montau et Petrus Moutain exierunt de Angla et ierunt stare apud Sanctum Remigium pro franchisis ville.*

(146) Par exemple, un "Fondis et mazeris" de maison établi devant la grande porte de l'abbatiale en 1441 est devenu un grand corps de logis avec chambre haute, cellier, boutique et grenier en 1598. Un "fondis ou autrefois souloit avoir maison avec cave en dessous et place pour faire jardin" tenant une autre parcelle "où souloit avoir maison" en 1469 a évolué en "maison et aïsaance de quatre chambres hautes" joignant une "maison et jardin" en 1569. Enfin, une parcelle portant une "maison et mazeris" en 1438 abrite en 1579 "quatre petites maisons et une étable" (A. D. Vienne, 1H 14/3).

(147) "Une place ou fondis pour bastir maison" en 1471 abrite une "petite maison nouvellement bâtie" dès 1475. Par contre, "le fondis où il y a une cave" voisin a été converti en verger dans le même temps.

(148) "Fondis ou mazeris et une cave sous ledit fondis" établis en 1450 entre les halles et l'église Saint-Martin ; "petit fondis" près de la porte Grimon en 1492 ; "maison en haute ville" encadrée par deux jardins en 1489 (A. D. Vienne, 1H 14/3).

(149) *Recueil des documents concernant le Poitou ...*, t. XII (1475-1483), éd. P. Guérin et L. Célier (Arch. hist. Poitou, t. XLI), Poitiers, 1919, n° MDXCXI.



**LES PETITES VILLES
DU HAUT-POITOU DE L'ANTIQUITÉ
AU MOYEN ÂGE**

FORMES ET MONUMENTS

VOLUME 2 /

**ANGLES-SUR-L'ANGLIN, ARGENTON-CHÂTEAU,
CHARROUX, MELLE, PARTHENAY, ROM**

Sous la direction de
Luc Bourgeois

Textes de **Nicole AUGEREAU, Luc BOURGEOIS, Maria CAVAILLÈS,
Nadine DIEUDONNÉ-GLAD, Florian TÉREYGEOL, Cécile TREFFORT**

Mémoire XXVII - 2005

Ap